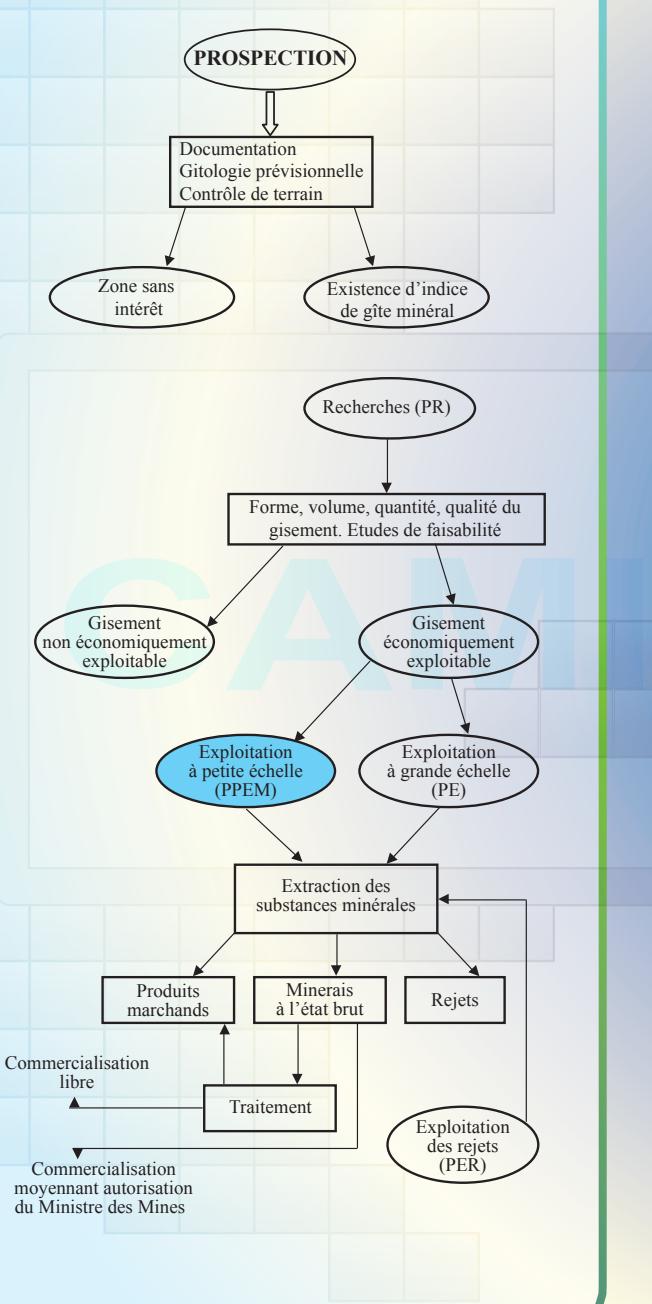


## RESUME SCHEMATIQUE DES ACTIVITES MINIERES



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



## CONTACTS

- **Direction Générale**  
5<sup>ème</sup> niveau de l'immeuble GECAMINES (ex SOZACOM) aile Ouest, Boulevard du 30 juin, à Kinshasa / Gombe.
- **Direction Technique**  
Croisement des avenues Mpolo et Kasa-vubu, imm. ex BCA, Kinshasa \ Gombe.
- **Cadastre Minier / Katanga**  
Avenue Industrielle n°12, Imm. GECAMINES, (en face de la Brasserie et à coté de ASIC.)

[www.cami.cd](http://www.cami.cd) ; e-mail : [cami@ic.cd](mailto:cami@ic.cd), [info@cami.cd](mailto:info@cami.cd)



## CADASTRE MINIER

Procédure d'octroi

d'un Permis d'Exploitation de la Petite Mine

## DE L'EXPLOITATION MINIERE A PETITE ECHELLE

### *De l'accès à l'exploitation minière à petite échelle*

Toute personne qui se propose d'exploiter à petite échelle une mine doit solliciter et obtenir un Permis d'Exploitation de la Petite Mine.

### *Des gisements d'exploitation minière à petite échelle*

Lorsque les conditions techniques caractérisant certains gisements des substances minérales ne permettent pas d'en faire une exploitation à grande échelle économiquement rentable, mais permettent une exploitation minière de petite taille avec un minimum d'installations fixes utilisant des procédés semi-industriels ou industriels, ceux-ci sont considérés comme gisements d'exploitation minière à petite échelle.

Ces gisements d'exploitation minière à petite échelle peuvent résulter des travaux de recherches entrepris par le titulaire d'un Permis de Recherches ou par des travaux réalisés par l'Etat.

Les gisements d'exploitation minière à petite échelle résultant des travaux de recherches entrepris par l'Etat sont soumis à l'appel d'offres.

Le Périmètre dans lequel se trouve le gisement d'exploitation minière à petite échelle est celui du Permis de Recherches dont il découle ou celui de la partie du Périmètre du Permis de Recherches transformée en Permis d'Exploitation de la Petite Mine.

Si le gisement d'exploitation minière à petite échelle résulte des travaux de recherche entrepris par l'Etat, le Périmètre couvert par le Permis d'Exploitation de la Petite Mine est celui déterminé par l'Etat. Il doit être de nature à permettre l'exploitation minière.

Le Règlement Minier fixe les paramètres qui caractérisent l'exploitation minière à petite échelle, notamment le volume des réserves, le niveau d'investissement, la capacité de production, le nombre d'employés, la plus value annuelle et le degré de mécanisation.

### *De la portée du Permis d'Exploitation de la Petite Mine*

La portée du Permis d'Exploitation de la Petite Mine est la même que celle du Permis d'Exploitation.

Le Permis d'Exploitation de la Petite Mine confère à son titulaire le droit de transformer son permis en Permis d'Exploitation si les conditions techniques de l'exploitation le justifient.

### *De la nature du Permis d'Exploitation de la Petite Mine*

Le Permis d'Exploitation de la Petite Mine est un droit réel, immobilier, exclusif, cessible, amodiable et transmissible conformément aux dispositions du Code Minier.

Ce droit est constaté par un titre minier dénommé Certificat d'Exploitation de la Petite Mine. Sa durée de validité est variable, mais ne peut excéder dix ans, y compris les renouvellements.

Toutefois, moyennant l'avis de la Direction des Mines, le Ministre peut proroger le Permis d'Exploitation de la Petite Mine suivant le cas et pour les substances dont l'exploitation dépasse dix ans.

### *De l'étendue du Permis d'Exploitation de la Petite Mine*

Le Permis d'Exploitation de la Petite Mine confère à son titulaire le droit d'exploiter les substances minérales pour lesquelles il est spécialement établi et dont le titulaire a identifié et démontré l'existence d'un gisement.

Le Permis d'Exploitation de la Petite Mine peut s'étendre aux substances associées ou non-associées.

### *Des conditions d'octroi du Permis d'Exploitation de la Petite Mine*

Nul ne peut obtenir un Permis d'Exploitation de la Petite Mine s'il ne démontre pas l'existence d'un gisement dont les facteurs techniques ne permettent pas une exploitation industrielle rentable en présentant une étude de faisabilité accompagnée d'un plan d'encadrement technique de développement, de construction et d'exploitation de la mine.

En plus des conditions énumérées ci-dessus, toute personne de nationalité étrangère doit créer une société de droit congolais en association avec une ou plusieurs personnes de nationalité congolaise dont la participation ne peut être inférieure à 25% du capital social.

### *De l'expiration du Permis d'Exploitation de la Petite Mine*

Le Permis d'Exploitation de la Petite Mine expire à la fin d'une période de validité non suivie de renouvellement ou lorsque le gisement est épuisé.

### *De la renonciation au Permis d'Exploitation de la Petite Mine*

Les dispositions du Code Minier sur la renonciation au Périmètre d'exploitation s'appliquent à la renonciation de tout ou partie du Périmètre d'exploitation minière à petite échelle par le titulaire.